

## Rouleau de 250 pictos - Casque protection obligatoire - M014

Référence : A2181802



### DESCRIPTION :

- Matière : Vinyle
- Format : Rond
- Coloris : Bleu
- Pictogramme ISO 7010 : M014 - Casque de protection obligatoire
- Coloris Pictogramme : Blanc
- Dimensions : ø25 mm, ø50 mm, ø100 mm



### INFORMATION PRODUIT

#### Rouleau de Pictogrammes d'Obligation ISO EN 7010 "Casque de protection obligatoire" M014

Disponible en rouleau de 250 étiquettes à adhésif permanent. Ces étiquettes peuvent être placés sur des cartons, de la marchandises ou encore des machines pour que les salariés ou visiteurs puissent avoir connaissance des interdictions

Notre pictogramme **M014 Casque de protection obligatoire** permet d'indiquer les zones où il est obligatoire de porter un casque de sécurité afin d'éviter les blessures à la tête, notamment sur les chantiers ou dans les entrepôts.

De plus, ce pictogramme est conforme à la norme ISO 7010, une norme internationale visant à l'harmonisation de la



**signalisation de sécurité** pour la délivrance d'un message universel compréhensible par tous.

L'utilisation de rouleaux de pastilles permet d'**apposer rapidement des informations** sur des documents, des produits, des boîtes ou encore des cartons pour **rappeler aux salariés et aux visiteurs qu'il est obligatoire porter des équipements de protection individuelle**, dits **EPI**, par mesure de sécurité.

### Caractéristiques

- **Matière** : Vinyle
- **Format** : Rond
- **Coloris** : Bleu
- **Pictogramme ISO 7010** : M014 - Casque de protection obligatoire
- **Coloris Pictogramme** : Blanc
- **Dimensions** :
  - ø25 mm
  - ø50 mm
  - ø100 mm

### Norme ISO 7010

Ce pictogramme est **conforme à la norme ISO EN 7010**.

La [norme ISO EN 7010 sur les pictogrammes de sécurité](#) est **obligatoire depuis le 1er janvier 2014**. Elle harmonise la signalétique de sécurité afin de la rendre compréhensible par tous au niveau international.

**Toute nouvelle installation de panneaux doit être conforme à cette norme** et présenter les pictogrammes conformes.

Pour les panneaux déjà installés, la réglementation ne vous impose pas de les changer. Toutefois, il est **fortement conseillé de les mettre aux normes** pour éviter toute confusion.

Information importante : cet équipement participe à la prévention des risques et doit être choisi en cohérence avec les spécificités de votre site et de votre activité.

### Tableau des déclinaisons possibles

Réf. A2181802 Diamètre - 25 mm

Réf. A2181902 Diamètre - 50 mm

Réf. A2182002 Diamètre - 100 mm

